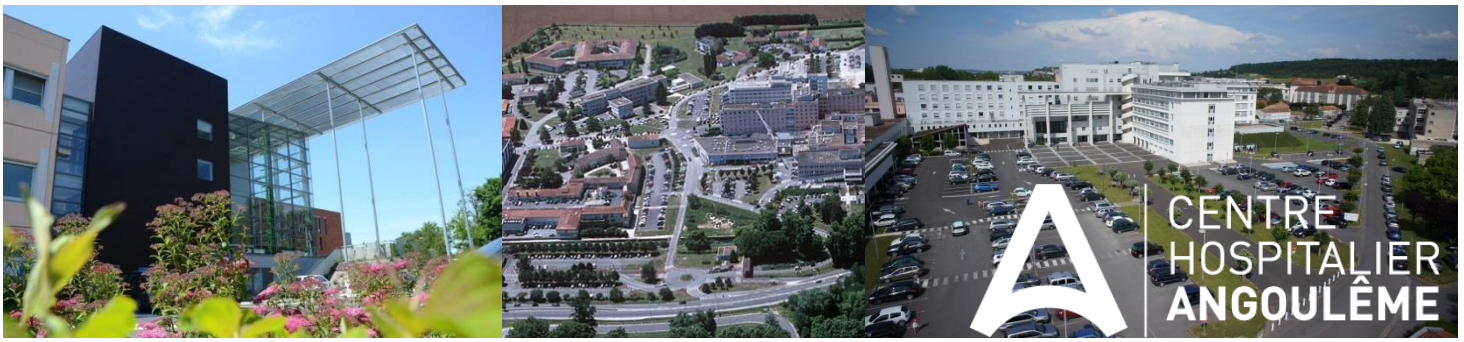

LE CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME RECRUTE …

Un(e) Psychologue du personnel, du travail et des organisations

L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement de référence de la Charente. C'est aussi l'établissement support du Groupement Hospitalier Territorial de Charente.

Il est en direction commune avec trois établissements : le CH de La Rochefoucauld, le CH de Confolens, le CH de Ruffec et l'Ehpad Habrioux d'Aigre.

Sa capacité d'accueil est de 1 157 lits et places répartis en MCO, SSR, USLD et EHPAD.

Doté de 9 pôles d'activités cliniques et médico-techniques, l'établissement compte environ 2 500 professionnels qualifiés, ce qui fait de lui le plus gros employeur du département.

De plus, le CH d'Angoulême est desservi par la LGV (35 mn de Bordeaux et 2h15 de Paris) et à 1h30 en voiture de la côte Atlantique.

LE POSTE

100% / Poste à pourvoir dès que possible

Contractuel ou Titulaire de la FP

Candidature à adresser à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales avec votre lettre de motivation et votre CV exclusivement par mail à l'adresse suivante :

recrutement@ch-angouleme.fr

Pour tout complément d'information jugé utile, vous pouvez contacter Mme BOUCHERIT, Psychologue du personnel, du travail et des organisations (05.45.24.72.55)

CENTRE HOSPITALIER ANGOULÊME

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

PROFIL DE POSTE - PSYCHOLOGUE DU PERSONNEL, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Thématique : Management des ressources humaines

Famille : SOCIAL EDUCATIF PSYCHOLOGIE ET CULTUREL

Sous-famille : PSYCHOLOGIE

Métier : Psychologue du travail et des organisations

Pôle : Administratif

Services ou unités fonctionnelles : Gestion du personnel SST / GHT CHARENTE

Définition / Mission :
Le psychologue du personnel, du travail et des organisations intervient au sein de l'hôpital pour promouvoir le bien-être psychologique des agents, optimiser les conditions de travail et accompagner les transformations organisationnelles. Ses missions s'articulent autour de trois axes : santé au travail, gestion des ressources humaines et accompagnement du changement. Il travaille sous la responsabilité fonctionnelle du médecin du travail du service territorial prévention et de santé au travail (STPST). Il travaille également en étroite collaboration avec le directeur des ressources humaines et des relations sociales (DRH-RS) du centre hospitalier d'Angoulême et de la direction commune auquel le service est rattaché ainsi qu'avec ses services et notamment le secteur « QVCT / Handicap / Formation ».

Le STPST assure les missions prévues par la règlementation en vigueur au profit de 6 établissements publics de santé du GHT de Charente : CH d'Angoulême (établissement support), CH de Ruffec, CH de la Rochefoucauld, CH Sud Charente, CH de Confolens. Il peut ponctuellement intervenir au profit de l'EHPAD d'Aigre avec lequel il existe une convention de gestion. Des déplacements fréquents sont à prévoir sur l'ensemble du département.

Cadre règlementaire : le statut des psychologues de la fonction publique hospitalière est défini par le décret du 31 janvier 1991. Ce décret « *reconnait la spécificité de l'intervention des psychologues, leur compétence et leur responsabilité dans le choix des méthodes qu'ils utilisent et stipule leur contribution à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives assurées par les établissements ou ils interviennent.* »

Responsable hiérarchique direct : Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales (DRH-RS)

Responsable fonctionnel : Médecin du travail du service territorial de prévention et de santé au travail (STPST)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecin du travail
- Direction des ressources humaines et des relations sociales (DRH-RS)
- Assistante sociale du personnel
- Responsable du secteur « Handicap / Formation / QVCT »
- Ergonome
- Cadres, direction des soins
- Réseau externes (CHS, CMP, psychiatres et psychologues, libéraux, centre bilan de compétences, consultations souffrance au travail)
- Groupes de pairs

Conditions particulières d'exercice	Horaires : journée cadre			
	Travail isolé :	❒ Oui		☑ Non
	Déplacement :	☑ Oui		❒ Non
	Temps partiel possible :	☑ Oui		❒ Non
	Horaires :	☑ Fixe	❒ variable	❒ nuit
	Repos hebdomadaire :	☑ Fixe		❒ Variable
	Contact public :	☑ Oui		❒ Non

Risques professionnels	En lien avec le Document Unique
Prérequis nécessaires à l'exercice du poste	Diplôme exigé : Diplôme de psychologue (niveau master 2 en psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique ou équivalent). Autres : Inscription au répertoire ADELI obligatoire. Connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un établissement public de santé.

ACTIVITÉS

Missions principales :

- Prévention et accompagnement des risques psychosociaux (RPS) :
  - Identifier, évaluer et prévenir les RPS (stress, burn-out, harcèlement, etc.) en collaboration avec le service de santé au travail et le comité social d'établissement (CSE).
  - Mener des entretiens individuels avec les agents en situation de souffrance au travail (écoute, diagnostic, orientation vers des solutions adaptées).
  - Animer des groupes de parole ou des ateliers pour renforcer la résilience et la cohésion d'équipe.
- Accompagnement des agents et des équipes :
  - Accompagner les personnels confrontés à des situations professionnelles difficiles (conflits, réorganisations, surcharge de travail).
  - Proposer des actions de soutien psychologique individuel ou collectif (débriefings post-événements graves, gestion de crises).
  - Participer à la gestion des situations de violence ou de tensions au travail (médiation, conseil aux managers).
- Optimisation des organisations et des conditions de travail :
  - Analyser les organisations de travail (processus, charge de travail, relations hiérarchiques) pour identifier les dysfonctionnements et proposer des améliorations.
  - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de prévention des RPS et du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
  - Conseiller la DRH et les responsables de pôles sur les stratégies d'amélioration du climat social et de la qualité de vie au travail (QVT).
- Formation et sensibilisation :
  - Concevoir et animer des formations pour le personnel et les encadrants sur des thématiques liées à la santé mentale, la gestion du stress, la communication interpersonnelle ou la prévention des conflits.
  - Sensibiliser les équipes aux enjeux des RPS et à l'importance du bien-être au travail.
- Accompagnement des transformations organisationnelles :
  - Participer aux projets de restructuration, de fusion de services ou de modernisation de l'hôpital en évaluant l'impact psychologique et organisationnel sur les agents.
  - Accompagner les équipes dans les changements (nouvelles technologies, réorganisations) pour faciliter l'adaptation et réduire les résistances.

Activités spécifiques :

- Collaboration avec les acteurs de la santé au travail (médecin du travail, infirmiers de santé au travail, ergonome, assistante sociale du personnel) et les représentants du personnel.
- Contribution à l'élaboration de politiques RH favorisant l'épanouissement professionnel (plans de formation, gestion des risques psychosociaux, projet psychologique).
- Participation aux instances de dialogue social (F3SCT, Commission d'aide au maintien dans l'emploi)
- Veille sur les évolutions réglementaires et scientifiques en psychologie du travail et des organisations.

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES	Niveau requis*
Identifier, recueillir et analyser les besoins et demandes d'intervention	Maîtrisé
Diagnostiquer les situations problèmes	Maîtrisé
Analyser les organisations de travail	Maîtrisé
Définir et mettre en œuvre des interventions de soutien psychologique personnalisées	Maîtrisé
Organiser son travail et gérer son agenda	Maîtrisé

*Niveau : Non requis/ A développer / Pratique courante / Maîtrisé / Expert

CONNAISSANCES	Degré**
Connaissances principales : Psychopathologie du travail Psychosociologie des organisations Ethique et déontologie	Connaissances approfondies
Savoir-être : Capacité de communication et écoute Travail en équipe et en réseau Autonomie et disponibilité Distanciation Respect des règles de confidentialité et de secret professionnel	Connaissances approfondies

** Degré : Connaissances Générales / Connaissances détaillées / Connaissances approfondies / Connaissances d'Expert